

4.6 Promouvoir le sport scolaire

L'ESSENTIEL

- La Journée nationale du sport scolaire permet de mieux faire connaître et de promouvoir les activités des associations et des fédérations sportives scolaires. Elle est organisée cette année le 21 septembre.
- L'expérimentation « Cours le matin, sport l'après-midi » est étendue à de nouveaux collèges et à des lycées volontaires.
- La pratique sportive régulière et adaptée contribue à la bonne santé des élèves.

➤ Attirer de plus en plus d'élèves

L'objectif de l'éducation nationale est **d'amener un élève sur deux à s'inscrire dans une association sportive (AS)**, en visant une plus grande participation des filles.

La **Journée nationale du sport scolaire du 21 septembre 2011** contribue à cet objectif en permettant aux associations sportives scolaires de présenter leurs activités aux élèves, parents et représentants du monde sportif local. La thématique choisie cette année concerne « **les valeurs éducatives du sport scolaire, un atout pour réussir** ». Cette journée est un temps fort du sport scolaire, avec la mobilisation au niveau national, comme au niveau local, de tous les acteurs concernés : l'UNSS (Union nationale du sport scolaire), l'Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré), l'UGSEL (Union générale sportive de l'enseignement libre), le CNOSF (Comité national olympique et sportif français), les ambassadeurs du sport que sont les plus grands sportifs français et les collectivités territoriales, partenaires naturels du sport scolaire.

- **Dans chaque académie**, un comité de pilotage permet de fédérer l'engagement de tous ces acteurs et d'assurer une large visibilité médiatique aux nombreux événements locaux.
- **Dans chaque école et établissement**, les AS proposent une offre élargie d'activités sportives qui impliquent les élèves et leurs parents, représentés maintenant à la vice-présidence de ces associations.
- **Pour l'Usep**, cette journée est un moment clé de l'opération intitulée « Bouge ta rentrée ». Dans chaque département, elle propose une grande rencontre multi-activités et un temps protocolaire en présence des autorités académiques et de la presse.
- **L'UNSS** lance pour l'occasion l'opération « Inscris-toi à ton AS », qui sera accompagnée d'une grande campagne d'affichage. Tous les cadres de l'UNSS sont mobilisés pour organiser des manifestations phares dans les départements et les régions.

➤ « Cours le matin, sport l'après-midi » : une expérimentation confortée

L'expérimentation « Cours le matin, sport l'après-midi » est **étendue à la rentrée 2011 à de nouveaux établissements volontaires**. Son objectif est de doubler le nombre d'élèves concernés. Elle s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale sur les rythmes scolaires en proposant une nouvelle organisation de la journée. En y incluant une pratique sportive régulière, elle contribue aussi à améliorer la santé des élèves.

➤ Des sections sportives scolaires labellisées

En 2011-2012, les académies procéderont à la **labellisation des sections sportives** sur la base de critères nationaux.

Pour créer ou reconduire une section sportive scolaire, l'établissement doit conclure un **partenariat avec la fédération française du sport pratiqué**. L'objectif est de rapprocher le mouvement sportif et l'éducation nationale, dans le prolongement de la convention signée avec le président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le 25 mai 2010.

➤ Des partenariats avec le mouvement sportif et les fédérations

En 2011, le ministère a signé **quatre nouvelles conventions** avec les fédérations sportives d'aviation, de badminton, de lutte et de rugby.

Un **programme national de prévention et d'éducation à la santé** pour les élèves, réalisé à l'initiative de la Mutualité française, en partenariat avec l'UNSS, est également proposé aux élèves. Il s'agit de « **Bouge... une priorité pour ta santé** ». Des tests physiques adaptés permettent aux élèves engagés dans ce programme de mesurer leur état de forme.

CHIFFRES CLÉS

LE SPORT SCOLAIRE (2010-2011)

7 500 élèves engagés dans l'expérimentation « Cours le matin, sport l'après-midi » en 2010 - 2011

2 600 000 élèves licenciés dans les fédérations sportives scolaires

20 000 élèves et parents vice-présidents des AS du second degré

14 conventions signées par le ministère avec des fédérations sportives, l'USEP et l'UNSS

3 000 sections sportives scolaires en 2010, pour près de 60 000 élèves

10 000 élèves engagés dans le programme « Bouge ... une priorité pour ta santé »